



Rapport du maire sur la situation financière 2010

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, en tant que maire, j'ai le devoir de vous présenter chaque année le rapport sur la situation financière de la Ville au moins un mois avant le dépôt du budget. Ce rapport comprend les éléments suivants :

- o Les états financiers de 2009;
- o La situation financière 2010;
- o Les orientations générales pour le prochain budget;
- o Le programme triennal d'immobilisations pour les années 2011, 2012 et 2013;
- o La rémunération et allocation de dépenses des membres du Conseil municipal pour 2010;
- o La liste des contrats de novembre 2009 à novembre 2010.

Les états financiers de l'année 2009

Le rapport financier de l'année 2009 a été adopté le 11 mai 2010. Les résultats nous montraient alors un surplus de fonctionnement de 2 246 028 \$ avec lequel nous avons remboursé 2 278 439 \$ de notre dette à long terme et, après diverses affectations, l'exercice se soldait par un surplus de 53 414 \$.

Malgré ce résultat positif, le surplus accumulé non affecté est passé de 1 191 986 \$ au 1^{er} janvier 2009 à 986 950 \$ au 31 décembre de la même année, principalement dû à l'affectation de 160 000 \$ pour l'entretien des routes en 2009 et de 100 000 \$ que nous avons transféré pour équilibrer notre budget de l'année 2010, montant qui n'aurait finalement pas été nécessaire comme vous le verrez plus loin. Rappelons que le surplus non affecté était de 1 776 668 \$ au 1^{er} janvier 2008. Notre surplus accumulé a donc fondu de près de 800 000 \$ depuis 2008 et nous devons le reconstituer lentement pour pourvoir à des dépenses imprévisibles ou fortuites.

Une note au passage : selon le *Profil financier 2009* établi par le MAMROT, le niveau d'endettement par citoyen de Sainte-Anne-des-Plaines est très bas par rapport à la moyenne des autres villes de notre classe de population, soit plus de 500 \$ de moins par citoyen (1 561 \$ contre 2 068 \$). Même si la dette doit être gérée minutieusement, le fait de ne pas investir dans nos infrastructures nous permet de déduire et de constater qu'elles sont vétustes et qu'elles ont grand besoin d'une mise à niveau.

L'exercice financier en cours et le dernier programme triennal des dépenses en immobilisations

L'exercice financier en cours se soldera probablement par un surplus opérationnel d'environ 250 000 \$ en nous rappelant que 100 000 \$ ont déjà été affectés au budget 2010 en début d'exercice à même le surplus accumulé comme je vous le mentionnais plus tôt.

Cette variation des résultats par rapport au budget provient d'une part d'une augmentation des revenus par la vente de plusieurs terrains du parc industriel (120 000 \$ de plus), d'une subvention discrétionnaire de notre député (19 300 \$), d'une hausse des permis de lotissement et de construction (45 000 \$ de plus) et de l'inclusion aux états financiers du Tournoi de golf du maire. De plus, des dépenses budgétées ont été moindres, notamment au chapitre des assurances (39 000 \$ de moins), des abrasifs pour l'hiver (une économie de 45 000 \$) et l'achat d'un recycleur pour l'asphalte nous aura fait économiser 20 000 \$ venant ainsi hausser notre surplus.

Par contre, les frais juridiques nous coûteront probablement 30 000 \$ de plus et la réfection de la toiture de la caserne incendie a coûté près de 75 000 \$ en sus alors que l'élimination des boues des eaux usées excédera d'un peu plus de 15 000 \$. Le nouveau poste à l'environnement amènera une dépense supplémentaire de 40 000 \$ tandis que différents mandats pour avis techniques au département de l'urbanisme engendreront un excédant de dépenses de 16 000 \$. L'exercice devrait donc se solder par un surplus d'environ 250 000 \$.

Pour ce qui est des budgets supplémentaires votés en cours d'exercice, ceux-ci totalisent cette année 24 010 \$ comparés à 266 700 \$ l'année précédente. Ce sont surtout des petits mandats confiés à des spécialistes en aménagement ainsi que les coûts pour une patinoire supplémentaire.

Plusieurs grands travaux ont été réalisés au cours de 2010 grâce à plusieurs subventions qui nous ont été accordées dont le bassin de rétention de la rue Therrien, la réfection de routes rurales, la mise à niveau de plusieurs rues pourvues d'un réseau d'aqueduc et d'égout. Nous avons également complété le réseau de trottoirs dans les corridors des écoles et des parcs pour la sécurité de nos jeunes. En milieu urbain, les bordures de rues ont été refaites en béton plutôt qu'en asphalte car même si le coût est presque du double, leur durée de vie utile devrait être au moins de 3 à 4 fois supérieure. De plus, fidèles aux orientations des États généraux de janvier dernier, nous avons posé un premier geste en investissant dans notre futur centre d'accueil des visiteurs au 121 boulevard Ste-Anne, à proximité de la future piste cyclable.

Budget 2011

Votre conseil est actuellement à établir le budget 2011. Comme vous le savez déjà, il y a plusieurs postes qui nous sont tout simplement imposés, comme le service de police, la CMM, etc. De plus, nous avons des ententes avec notre personnel qu'il nous faut respecter tout comme les divers contrats de service en cours. En fait, notre marge de manœuvre tourne autour de 2 à 3 % du budget global.

Ce qui peut paraître surprenant cette année, si nous ne regardons qu'à court terme, c'est au chapitre de la dette. En effet, malgré les nombreux travaux réalisés, la dette de la ville à la fin de cette année devrait baisser de 2 millions \$, passant de 24,6 M\$ à 22,6 M\$. La raison en est que le financement des divers règlements afférents n'est pas encore réalisé et qu'il y aura pour près de 9 M\$ de travaux non encore financés à la fin de l'exercice. Nous devons donc en tenir compte dans l'établissement de notre budget pour l'année qui vient.

Le programme triennal 2011-2012-2013

Les investissements à prévoir pour les trois prochaines années porteront entre autres, sur la confection d'une 2^e voie d'accès, une résidence pour nos aînés, la mise en service d'un lien cyclable depuis la piste du P'tit Train du Nord pour rejoindre la piste de la Trans-Terrebonne. En 2011, nous attaquerons le tronçon vers Terrebonne alors que nous sommes à négocier avec Blainville pour la partie ouest.

Par ailleurs, nous sommes sur le point de déposer une demande de dézonage à la CPTAQ pour créer un nouveau parc industriel et ajouter quelques nouveaux espaces résidentiels. Là aussi, des investissements seront nécessaires avant de pouvoir les récupérer par la suite au travers des taxes qui en proviendront.

Bien sûr, nous continuerons comme à chaque année d'améliorer le réseau d'aqueduc et d'égout selon le tableau des rues prioritaires, grâce au programme de transfert d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence aux municipalités tant que durera ce programme.

Rémunération et allocation de dépenses des membres du conseil municipal pour 2010

Le salaire et l'allocation de dépenses des membres du Conseil étaient pour l'année 2010 établis de la manière suivante :

	Rémunération	Allocation de dépenses	Total
Maire	24 188.27 \$	12 094.13 \$	36 282.40 \$
Maire (MRC)	6 123.80 \$	2 264.40 \$	8 388.20 \$
Conseillers	8 062.75 \$	4 031.74 \$	12 094.49 \$

Liste des contrats

Une liste des contrats supérieurs à 25 000\$ accordés depuis novembre 2009 a été préparée conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*. Cette liste comprend également les contrats supérieurs à 2 000 \$ accordés à une même personne et dont le montant total excède 25 000 \$ pour cette même année. Cette liste est déposée au bureau du greffier et toute personne peut en prendre connaissance.

Conclusion

En cette première année de mandat, après avoir analysé la situation financière de la Ville et en nous comparant aux autres villes du Québec, nous avons une meilleure idée de nos forces et de nos faiblesses. Nous sommes maintenant prêts à passer à la prise d'orientations et de décisions qui engageront nos actions dans un plan de développement réfléchi et ordonné.

Nous nous engageons à vous tenir informés des différents projets que nous mettrons sur la table et soyez assurés que vous aurez voix au chapitre à condition que vous répondiez à notre invitation. En tant que citoyennes et citoyens, votre participation, votre critique et vos commentaires font partie des responsabilités qui vous incombent.

Somme toute, je suis assez fier de notre performance financière pour l'année qui s'achève. Nous avons investi massivement dans les infrastructures de base pour l'agrément et la sécurité de nos citoyens comme les routes et les trottoirs. Il nous faut maintenant penser à notre qualité de vie et à notre milieu. Je vous donne donc rendez-vous le 14 décembre prochain à 20 h 30, après l'assemblée régulière, pour la présentation du budget pour l'année 2011.

Guy Charbonneau, Maire

VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-PLAINES
ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT NON CONSOLIDÉES
 ESTIMÉ TRIMESTRIEL AU 31 DÉCEMBRE 2010 (EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2010)

	<u>BUDGET</u> 2010	<u>ESTIMÉ</u> 31-12-2010	<u>RÉEL</u> 30-09-2010	<u>RÉEL</u> 30-09-2009
REVENUS				
Taxes	12 622 300 \$	12 635 900 \$	12 603 995 \$	11 437 945 \$
Paielements tenant lieu de taxes	2 214 000 \$	2 222 000 \$	2 030 845 \$	1 911 289 \$
Transferts	618 500 \$	644 300 \$	23 453 \$	25 868 \$
Services rendus	584 900 \$	659 200 \$	545 863 \$	454 802 \$
Imposition de droits	482 000 \$	550 900 \$	349 909 \$	192 685 \$
Amendes et pénalités	304 000 \$	344 500 \$	284 641 \$	252 587 \$
Intérêts	189 500 \$	189 500 \$	156 517 \$	156 424 \$
Autres revenus	130 000 \$	246 200 \$	270 004 \$	145 043 \$
	17 145 200 \$	17 492 500 \$	16 265 227 \$	14 576 643 \$

CHARGES

Administration générale	1 767 800 \$	1 746 800 \$	1 285 177 \$	1 261 408 \$
Sécurité publique	3 589 600 \$	3 682 200 \$	2 963 489 \$	2 732 616 \$
Transport	2 824 200 \$	2 759 900 \$	2 162 603 \$	2 016 407 \$
Hygiène du milieu	2 413 500 \$	2 510 600 \$	1 773 577 \$	1 696 156 \$
Santé et bien-être	105 600 \$	99 200 \$	99 200 \$	105 600 \$
Aménagement, urbanisme et développement	375 300 \$	392 900 \$	292 988 \$	379 939 \$
Loisirs et culture	2 337 500 \$	2 336 400 \$	1 606 801 \$	1 539 096 \$
Frais de financement	1 096 000 \$	1 039 900 \$	791 991 \$	740 428 \$
	14 509 500 \$	14 567 900 \$	10 975 826 \$	10 471 650 \$

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT

2 635 700 \$	2 924 600 \$	5 289 401 \$	4 104 993 \$
--------------	--------------	--------------	--------------

FINANCEMENT

Financement à long terme des activités de fonctionnement	10 300 \$	45 900 \$	45 937 \$	6 176 \$
Remboursement de la dette à long terme	(2 486 700) \$	(2 500 700) \$	(1 592 187) \$	(1 589 708) \$
	(2 476 400) \$	(2 454 800) \$	(1 546 250) \$	(1 583 532) \$

AFFECTATIONS

Activités d'investissement	(30 000) \$	(30 000) \$	- \$	- \$
Excédent accumulé non affecté	- \$	- \$	- \$	100 000 \$
Excédent accumulé affecté	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	300 000 \$
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	(216 100) \$	(285 200) \$	(285 258) \$	(159 815) \$
Montant à pourvoir dans le futur	(13 200) \$	(13 200) \$	- \$	- \$
	(159 300) \$	(228 400) \$	(185 258) \$	240 185 \$
	(2 635 700) \$	(2 683 200) \$	(1 731 508) \$	(1 343 347) \$

EXCÉDENT ANTICIPE

241 400 \$